



LES CHAMPS MIGNONS



Une coopérative citoyenne



à Varennes-Changy

(dans le Loiret)

+ DURABLE + HUMAIN + SOLIDAIRE

Créons, avec nos aînés, le hameau de demain

Rejoignez un projet d'avenir.
Donnez du sens à votre épargne.

NOTRE MISSION ?

Créer du lien !

Nous, coopérateurs pionniers, joyeux retraités, faisons le choix de créer un **écohameau solidaire dont l'ingrédient essentiel est le lien social**. Pour répondre à notre volonté d'ouverture, plusieurs logements sont réservés à des familles, des adultes en situation de handicap et des parents isolés. Solution conviviale, économe et dans l'air du temps, la colocation est également proposée aux coopérateurs.

Notre mission est d'apporter ensemble des réponses concrètes sur les plans :

1 Social

Respecter l'humain, s'entraider et tisser du lien

2 Environnemental

Protéger la nature cultiver un potager et un verger partagés biologiques ; éco-construire ; produire des énergies renouvelables

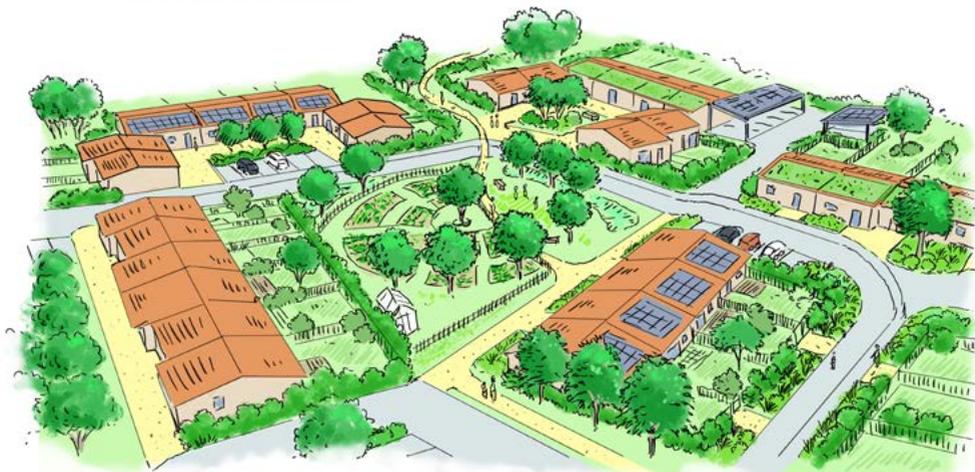
3 Économique

Adapter les logements et les services à tous les budgets par un financement coopératif ; mutualiser les usages (véhicules, espaces partagés...)

Social

Environnement

Économie



NOTRE OUTIL ?

La coopération !



Qui peut devenir coopérateur ?

Particuliers, entreprises, associations et collectivités peuvent soutenir le projet en devenant coopérateur.

Les familles peuvent devenir coopératrices sur plusieurs générations ! Les (petits) enfants et leurs (grands) parents peuvent devenir coopérateurs et, ensemble, faciliter l'accès à un logement.



À quoi servira votre contribution ?

Les apports de chaque coopérateur permettront à la coopérative de **financer l'achat du terrain**, les études et la **construction du hameau**.

Chaque euro placé par les coopérateurs assure l'**indépendance financière** des Champs Mignons et des **loyers à prix réduits**.

Vous pouvez contribuer et devenir coopérateur soit en y habitant, soit en investissant dans le projet de façon solidaire.



Quels avantages pour vous ?

- Votre épargne sert un projet porteur de sens dans lequel vous facilitez l'installation de la personne de votre choix, ou la vôtre dans le futur.
- Vous profitez d'un avantage fiscal : une réduction d'impôt de 25% de la somme que vous placerez au capital de la coopérative (avantage Madelin – IR PME ESUS*).

Mia et Alain sur le terrain du futur « Champs Mignons »



* Article 199 terdecies-0 A du code général des impôts, version en vigueur depuis le 21 juillet 2021 modifiée par LOI n°2021-953 du 19 juillet 2021 - art. 19 (V) : le taux de réduction de 25% s'applique jusqu'au 31/12/2022.



Pourquoi ont-ils décidé de nous rejoindre ?



« Nous pensons qu'en agissant ensemble, les solutions concrètes que nous proposons contribueront à la transition et à un impact plus grand. » **Marcela & Romain**



« Pour participer à un mouvement de renouveau social et d'évolution des formes de propriété tout en trouvant un nid chaleureux, humain, végétal et architectural pour la fin de mes jours sur notre terre. » **Mia**



« Je veux habiter un lieu vivant et ouvert où l'entraide et la bonne humeur m'accompagnent tout au long de ma retraite. » **Hubert**



« Vivre ma retraite en bonne santé, entouré de personnes bienveillantes afin de partager loisirs (jardin, jeux, activités physiques, transports) et entre aide au calme dans un logement neuf et écologique. » **Dominique**



« J'ai envie de continuer ma vie dans un lieu ouvert, écologique, et chaleureux ! » **Claude-Eve**



« Pour continuer ma vie entourée au quotidien dans un lieu dynamisant, sécurisé et porté par des valeurs écologiques sincères et applicables. » **Pascale**



« Vivre aux Champs Mignons en liberté, dans l'égalité et la fraternité. » **Christian**

Devenez coopérateur en remplissant le bulletin de souscription de parts sociales disponible joint à ce livret ou disponible en téléchargement sur :

lesterresdutemps.com/nous-rejoindre

contact@lesterresdutemps.com - 06 63 09 58 19

Toutes les informations sur les Champs Mignons sont disponibles sur notre site internet :

www.lesterresdutemps.com

La SAS Les Terres du Temps est une entreprise familiale ayant initié le projet des Champs Mignons. Elle est également coopératrice et propose ses services pour l'aider au quotidien.